

École maternelle de l'Olivier
 Parvis de l'Europe
 31140 PECHBONNIEU
 05 61 09 81 38
ce.0311675C@ac-toulouse.fr

Procès verbal du conseil d'école 3 du jeudi 20 juin 2024

Nom	Statut	Présent	Excusé
Mme LABHAR Muriel	Enseignante	X	
Mme PASQUET Lauriane	Enseignante	X	
Mme CARRIE Anne-Sophie	Enseignante	X	
Mme RICARD Claire	Enseignante		X (mi-temps)
Mme ESCOUBET Béatrice	Enseignante	X	
Mme MAUREL Léa	Enseignante	X	
Mme POUSSOU Nathalie	Enseignante	X	
Mme XETXU Marie	Enseignante	X	
Mme DANIEL Amélie	Directrice	X	
Mme Sarah LEBLAY	ATSEM	X	
Mme Jeanne ZOARIJAFY	ATSEM	X	
Mme PICHEREAU Isabelle	Directrice ALAE	X	
Mr SUDRIES Christian	Elu aux écoles	X	
Mme PAUTHE Marjorie	Représentant parents d'élèves titulaire	X	
Mme HAUSTANT Jennyfer	Représentant parents d'élèves titulaire	X	
Mme DUCLA Julie	Représentant parents d'élèves titulaire		X
Mme ITIER Céline	Représentant parents d'élèves titulaire		X
Mme CHERGUI Mélanie	Représentant parents d'élèves titulaire	X	
Mme CABELLO Nathalie	Représentant parents d'élèves titulaire		X
Mme BAILLO Anaïs	Représentant parents d'élèves titulaire	X	
Mme FOISSAC Nathalie	Représentant parents d'élèves suppléant		X
Mr ACHARD Tristan	Représentant parents d'élèves suppléant		X
Mme JARRIGE Audrey	Représentant parents d'élèves suppléant		X
Mme AUGUSTO Lindsey	Représentant parents d'élèves suppléant		X
Mme CABEAU Laetitia	Représentant parents d'élèves suppléant		X
Mme CHICHA Audrey	Représentant parents d'élèves suppléant		X
Mme AUSSEL Vanessa	Représentant parents d'élèves suppléant		X
Mme HUC Véronique	IEN de circonscription		X

La séance commence à 18h00.

I- Prévision effectifs pour la rentrée 2024

-Personnel école

Changements dans l'équipe enseignante : Mme Léa Maurel quitte l'école (GS cette année), ainsi que Mme Anne-Sophie Carrie (PS/MS) qui était sur un remplacement d'un poste de contractuelle.

Les deux postes ont été pourvus au mouvement, mais la prise de poste sur un des deux ne se fera qu'à la rentrée prochaine.

-Effectifs élèves pour la rentrée 2024 :

A ce jour, les effectifs prévus pour la prochaine rentrée sont les suivants :

58 PS

60 MS

61 GS

Soit un total de 179 élèves contre 187 actuellement. Des arrivées en cours d'été pourraient être à prévoir, cet effectif peut donc être amené à évoluer.

La moyenne est donc de 25,5 élèves par classe.

Répartitions : Les dernières préconisations ministérielles plafonnent les classes de GS à 24 élèves, ce que nous avons respecté cette année, cependant nous avons eu pour conséquence une augmentation importante des effectifs en PS/MS (30 élèves par classe).

L'équipe enseignante ne souhaite pas renouveler cet écart d'effectifs pour des raisons pédagogiques et afin d'optimiser le climat scolaire. C'est pour cela que nous organiserons les classes avec des effectifs homogènes pour l'année scolaire 2024/2025.

Intégration des futurs PS : tous les élèves de future classe de petite section ont pu venir sur un temps de classe sur une demi-matinée accompagnés par un parent, les 28 mai, 4 et 11 juin, dans l'ensemble des classes, afin de se familiariser avec l'environnement de l'école et se préparer pour entrer à l'école en septembre. Chaque famille a été reçue individuellement pour l'inscription auprès de la directrice.

-Organisation pour la rentrée :

La rentrée est prévue le lundi 2 septembre aux horaires habituels pour les MS et les GS.

Les listes des classes seront affichées devant l'école le jour de la rentrée.

Rentrée échelonnée des PS : un premier groupe de PS rentrera le lundi et un second le mardi afin de permettre une rentrée plus sereine pour les PS qui seront nombreux à la rentrée. Nous communiquerons par mail cette organisation aux parents fin juin/début juillet.

II- Sécurité

-Exercice incendie

Un second exercice incendie s'est déroulé le 06/05/2024. Les élèves ont été évacués en 1 minute et 22 secondes. Il s'agissait du dernier exercice dans les locaux actuels.

-Exercice PPMS Risques Majeurs

Un exercice de mise en sûreté type PPMS Risques Majeurs s'est déroulé le 02/05/2024.

L'objectif de cet exercice est de développer des réflexes de mise à l'abri dans le cadre d'un risque toxique ou nucléaire avéré.

Selon le PPMS établi, toutes les classes de maternelle se regroupent au niveau du hall de la maternelle. Chaque enseignante a des actions prédéfinies dans une fiche intégrée au PPMS.

Il s'agissait du dernier exercice PPMS dans les locaux actuels.

III- Modalités de vote pour les élections de représentants de parents d'élèves pour 2024.

Comme les dernières années, et au vu du très bon pourcentage de participation des parents aux élections de représentants de parents d'élèves les années précédentes avec ces mêmes modalités, l'école propose de maintenir la modalité de vote par correspondance pour les élections de représentants de parents d'élèves qui auront lieu le vendredi 11 octobre 2024.

La totalité des votants vote pour et valide cette modalité de vote exclusivement par correspondance.

IV- Préparation à la rentrée dans la nouvelle école :

-Maintien des horaires à la maternelle

Les horaires de la maternelle ne changent pas pour la rentrée 2024 :

Lundi, mardi, jeudi : 9h00-12h00 (ouverture des portes entre 8h50 et 9h00) et 14h00-16h30 (ouverture des portes entre 13h50 et 14h00)

Vendredi : 9h00-12h00 (ouverture des portes entre 8h50 et 9h00) et 14h00-15h30 (ouverture des portes entre 13h50 et 14h00)

Mercredi : 9h00-12h00 (ouverture des portes entre 8h50 et 9h00)

-Déménagement

Le déménagement des classes et des espaces de l'école est prévu au mois de juillet par une société de déménagement.

Les enseignantes devront cependant préparer les cartons avant l'intervention des déménageurs.

Afin que cette mise en cartons puisse se faire en toute sécurité, une communication a été faite par la mairie en concertation avec la directrice de l'école afin de proposer aux parents de ne pas mettre leur enfant à l'école les deux derniers jours d'école, les jeudi 4 et vendredi 5 juillet.

Les enfants qui n'auront pas pu être gardés à la maison seront répartis dans plusieurs classes, sous la responsabilité d'enseignantes et l'aide d'animateurs afin de permettre aux enseignantes de préparer le déménagement des classes.

Nous remercions la mairie qui réorganise le service des animateurs pour ces deux jours ainsi que les parents pour leur compréhension et leur coopération.

Dès réception des premiers cartons, les enseignantes pourront tout de même commencer à mettre certains éléments non utiles d'ici la fin de l'année scolaire en cartons.

-Organisation des récréations dans la cour de l'élémentaire

Lors de la première période (entre septembre et janvier), la cour de la maternelle de la nouvelle école ne sera pas terminée, car il est d'abord nécessaire de raser une partie de l'école. En attendant, les maternelles et les élémentaires se partageront la cour de l'élémentaire.

La première réflexion conjointe entre les équipes de la maternelle et de l'élémentaire serait d'organiser les récréations sur des temps différents, ou bien sur les espaces différents si les horaires ne conviennent pas.

Au moins sur le temps d'accueil l'après-midi qui se font pour les deux écoles dans la cour (entre 13h50 et 14h00), deux espaces devront être organisés, un pour les élèves de MS et GS de maternelle et un pour les élèves de l'élémentaire.

-Sécurité (mise en place des protocoles incendie et PPMS)

Avant toute ouverture d'un lieu public, une commission de sécurité se réunit (pompiers, police, mairie, services techniques...) obligatoirement, et a bien été prévue et organisée par les services de la mairie.

Cette commission établit notamment les bons fonctionnements des systèmes de sécurité de l'établissement ainsi que les protocoles de sécurité.

Mr Sudries confirme qu'une visite des locaux et des explications sur les déclenchements des alarmes (incendie, PPMS intrusion et PPMS risques majeurs) sont prévus avec la directrice avec l'ouverture de l'école.

La directrice se devra de les diffuser auprès de son équipe pour que tous en prennent connaissance pour la rentrée.

Les protocoles PPMS devront être re-écrits car ils doivent s'adapter aux nouveaux locaux. La directrice se fera accompagner par la conseillère pédagogique spécialisée Santé et Sécurité au travail pour aide à l'écriture des PPMS, un mail a été envoyé par l'école, conjointement entre la maternelle et l'élémentaire.

Il existe maintenant une trame unifiée départementale qui regroupe l'ensemble des PPMS d'une même école.

Chaque année, 20% des écoles sont priorisées pour cet accompagnement, selon leur situation (nouveaux locaux notamment), il est possible que l'école de Pechbonnieu fasse partie de ces 20%.

V- Actions pédagogiques, évènements

-APC

Les APC lors des périodes 4 et 5 ont permis de prendre les élèves de MS et GS en petits groupes pour des temps d'évaluations dans de meilleures conditions qu'au sein du groupe classe.

-Actions du RASED

L'enseignant spécialisé chargé des Aides à Dominante Pédagogique (maître E) Grégory Hias a pu intervenir auprès de trois groupes d'élèves déterminés par les enseignantes de grande section pour des séances en petits groupes sur le temps scolaire. Les parents se verront remettre un bilan de fin de séances.

-Évènements

- Sorties vélo : Les élèves de GS sont sortis à la forêt de Buzet en vélo le vendredi 31 mai, dans le cadre du projet vélo mis en place depuis le mois de mars. La sortie s'est très bien déroulée.
Les parents accompagnateurs avaient pu avoir les plans en amont, comme demandé lors du conseil d'école 3 de l'année dernière, afin de pouvoir plus facilement s'orienter dans la forêt.
La sortie a été financée par la coopérative scolaire (318 euros de transport).
- Les élèves de MS ont participé à une sortie vélo aux abords de l'école le vendredi 7 juin (deux groupes distincts : 9h-10h30/10h30-12h). La sortie s'est très bien déroulée.

Cette année, le nombre de parents agréés et disponibles pour accompagner a été suffisant et sécuritaire. Nous remercions très chaleureusement les parents ayant passé l'agrément, ainsi que d'avoir pu se libérer pour accompagner ces deux sorties vélo, sans les parents agréés il est impossible d'organiser ces sorties.

- Sortie à la Halle des Machines :

Les 16 et 21 mai tous les élèves de l'école se sont rendus à la Halle des Machines : visite de la Halle avec un machiniste avec démonstrations des machines, puis voyage en Minotaure.

La sortie a été financée par la coopérative scolaire (2035 euros pour l'entrée à la Halle des Machines et 1340 euros de transport, soit 3375 euros, ou bien 18 euros par élève).

- Liaison GS / CP qui s'organise en trois temps :

Temps 1 : le mardi 18 juin (matin) : échange entre les élèves de GS et de CP, les élèves de GS sont allés en classe avec leur trousse avec les maîtresses de CP pour y suivre un temps d'apprentissage dans les conditions du CP. Les CP ont été en classe avec les enseignantes de GS pendant ce temps. L'objectif de ce temps est de permettre aux élèves de GS de visualiser l'organisation spatiale d'une salle de classe de CP, de rencontrer les enseignantes de CP (sur les 3, 2 devraient rester sur le CP l'année prochaine, ainsi qu'une nouvelle enseignante nommée sur l'école pour la rentrée en septembre).

Temps 2 : Échanges entre les élèves de GS et de CP : les élèves des deux niveaux seront mélangés et répartis entre les enseignantes/classes de GS ou de CP pour un temps d'échanges entre les élèves animés par l'enseignantes (questions-réponses entre les élèves sur le CP et son fonctionnement), puis un temps de tutorat un élève de CP - un élève de GS pour réaliser un défi maths

afin de valoriser les apprentissages de la lecture des élèves de CP qui liront les consignes et créer un partenariat entre deux élèves des deux niveaux différents.

Temps 3 : Liaison pédagogique entre les enseignantes de GS et de CP en temps de concertation.

Rituel de passage de la GS au CP : le vendredi 28 juin un moment convivial entre les 3 classes de GS sera organisé avec les maîtresses et ATSEM de GS (goûter, remise de « diplômes » imprimés par la mairie avec chapeau de diplômés réalisés en classe) afin de marquer leur passage en CP.

- Spectacle de chants :

Nous organisons à nouveau pour la 1^{ère} fois depuis le Covid le spectacle de chants des chants appris avec l'intervenante musique Caroline Massat. Le spectacle aura lieu le jeudi 27 juin sur deux séances afin de limiter le nombre de personnes dans le lieu. Davantage d'informations sur l'organisation ont et seront transmises auprès des parents par mail.

Afin d'assurer la sécurité de cet évènement, la police municipale et la gendarmerie ont été prévenues pour qu'ils puissent être présents aux abords de la manifestation et un filtrage des personnes présentes sera fait à l'entrée par les enseignantes.

Une sonorisation sera installée par un professionnel dans la salle des fêtes, que la mairie a accepté de régler la facture, nous l'en remercions.

- Écoute musicale pour la fête de la musique

A l'occasion de la fête de la musique le vendredi 21 juin, les élèves participeront à une séance de découverte et d'écoute d'instruments de musique, jeux musicaux et chants accompagnés par les instruments, séance réalisée par l'enseignante de l'école Muriel Labhar, aussi musicienne (saxophone), avec deux parents d'élèves de l'école musiciens aussi.

- Projet NEFLE

Le projet NEFLE présenté lors du conseil d'école précédent a été déposé sur la plate forme et est en attente de passage en commission.

VII)- Point coopérative scolaire

Fin avril il restait à la coopérative scolaire 4390 euros.

Les photos scolaires ont rapporté à l'école 1222 euros.

Le versement de la mairie d'environ 3500 euros devrait être visible sur le prochain relevé.

La participation des parents pour la sortie aux halles de la machine a rapporté environ 900 euros .

Les débits correspondent à : transports et sortie halle de la machine 3660 euros
Ainsi que 1000 euros environ de budget classe.

La coopérative scolaire devrait se situer aux alentours de 4000 euros à la fin de l'année scolaire, ce qui nous permettrait de prévoir une sortie à la fin de l'année scolaire prochaine.

L'association Nos enfants à l'école propose d'acheter du matériel pour don à l'école pour environ 1000 euros. Les enseignantes ont proposé l'achat d'une structure de motricité qui peut être par la suite complétée par l'achat par l'école de différents éléments de motricité qui s'y accrochent et permettent de travailler de nombreuses compétences en motricité globale.

VIII)- Actions association parents d'élèves

La kermesse a eu lieu le vendredi 14 juin et s'est très bien déroulée. La tombola a rapporté beaucoup de bénéfices (près de 5500 euros). Cependant très peu de parents ont pu être disponibles pour tenir les stands et aider à l'organisation. Les parents organisateurs se questionnent sur le renouvellement de l'évènement chaque année.

La séance est levée à 19h30.